



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

n° 147-18 C

Objet : RS - Désignation du directeur des régies des eaux et de l'assainissement

- date de convocation le 21 septembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-sept septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 63

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud

Jean-Luc Berthalay

Julien Donzel

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoiz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Jacqueline Rol

Maryse Fabre

Bernard Januel

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Christophe Richel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Alain Thieffenat à Anne Manipoud

- conseillers excusés : 9

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Bernadette Laclais - Luc Meunier - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

délibération n° 147-18 C

objet **RS - Désignation du directeur des régies des eaux et de l'assainissement**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, expose qu'il est nécessaire de procéder au remplacement du directeur des régies des eaux et de l'assainissement suite à la mutation de monsieur Jean-Philippe Laplanche.

Les régies des eaux et de l'assainissement sont des régies dotées de la seule autonomie financière. Conformément aux articles L.2221-14 et R.2221-67 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il revient au président de nommer leur directeur après avis du Conseil communautaire. De plus, conformément à l'article R.221-73 du CGCT, une délibération du Conseil communautaire est nécessaire pour fixer la rémunération du directeur.

Aussi, il est proposé de désigner madame Pascale Lucas, ingénieur en chef au 8^{ème} échelon, en tant que directrice des régies des eaux et de l'assainissement à compter du 8 octobre 2018.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n° 2017-005 D du président du 15 février 2017, créant une régie à autonomie financière pour l'organisation administrative et financière, la gestion et l'exploitation du service public d'assainissement,

Vu la décision n° 2017-006 D du président du 15 février 2017, créant une régie à autonomie financière pour l'organisation administrative et financière, la gestion et l'exploitation du service public de l'eau,

Vu les statuts des régies de l'eau et de l'assainissement,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation du 28 août 2018,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : désigne madame Pascale Lucas, ingénieur en chef au 8^{ème} échelon, en tant que directrice des régies des eaux et de l'assainissement à compter du 8 octobre 2018.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 147-18 C

Objet de l'acte : RS - Désignation du directeur des régies des eaux et de l'assainissement

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois

Date de l'acte : 27 septembre 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180927-lmc1H21299H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21299H1

Date de transmission en Préfecture : 11 octobre 2018

Date de réception en Préfecture : 11 octobre 2018